

Début 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux. En 2019-2020, 1 675 100 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM. À périmètre constant, soit celui en vigueur en 2019, 1 635 400 sont inscrits, soit une hausse de 1,3% par rapport à l'année précédente. Le nombre d'étudiants en cursus licence poursuit son augmentation (+2,0%) tandis que celui en cursus master reste stable (+0,5%). Les inscriptions en doctorat diminuent à nouveau et plus fortement (-2,9%). Même si les effectifs en 1^{re} année de licence générale augmentent de 1,4%, le nombre de néo-bacheliers y diminue de 1,1% par rapport à 2018-2019, année de hausse accentuée du nombre de néo-bacheliers liée au boom démographique de l'an 2000. En master LMD, les effectifs de 1^{re} année continuent de diminuer (-1,6%) et ceux en 2^e année sont à nouveau quasi-stables (+0,9%). Les étudiants en formation d'ingénieurs universitaires sont, quant à eux, toujours plus nombreux (+3,5%). Le nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale stagne par rapport à la rentrée dernière : 202 100 sont accueillis dans les universités françaises en 2019-2020, soit 12,4% des étudiants de ces établissements.

Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2019-2020

Au cours de l'année universitaire 2019-2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux (*encadré Les établissements expérimentaux*). En prenant en compte ces nouveaux regroupements universitaires, 1 675 100 étudiants sont inscrits dans les universités de

France, soit 39 700 étudiants supplémentaires par rapport au périmètre de 2019. Les trois quarts sont en cursus Master, en sciences ou en sciences économiques et de gestion. Afin, notamment, de pouvoir opérer des comparaisons à périmètre constant, le choix a été fait, dans cette note, de se concentrer sur celui en vigueur à la rentrée 2019.

Les établissements expérimentaux

En 2019-2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance du 12 décembre 2018 sur les établissements expérimentaux. Au sein de ces nouvelles universités, sont désormais intégrés des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces universités expérimentales. Intervenue en cours d'année universitaire, cette évolution implique un double chiffrage du nombre d'inscriptions selon le périmètre retenu, celui en vigueur en fin d'année ou en début. Par ailleurs, d'autres établissements ou organismes de recherche participent aux nouveaux ensembles universitaires par association ou partenariat, mais ce périmètre plus large encore n'est pas adopté dans cette publication. On dénombre huit universités expérimentales (hors institut polytechnique de Paris) : « Université de Grenoble Alpes », « Université Côte d'Azur », « Université Paris Saclay », « Université de recherche Paris Sciences et Lettres », « Université de Paris », « Université Gustave

Eiffel », « CY Cergy Université » et « Université Polytechnique des Hauts de France » (*tableau en annexe*).

En tout, 1 675 100 étudiants sont inscrits dans les universités de France, soit 39 700 étudiants supplémentaires par rapport au périmètre de 2019 (*tableaux 2*). Les trois quarts sont en cursus Master ou en sciences ou en sciences économiques et de gestion.

En comparaison avec le périmètre de 2019, la répartition des inscrits sur champ complet est plus importante en sciences (23,3% contre 21,2%) et en arts-lettres, langues et sciences humaines et sociales (31,4% contre 29,3%); tandis qu'elle est plus faible en STAPS (3,6% contre 6,5%) et en économie, gestion et AES (14,9% contre 16,5%).

Le nombre de nouveaux entrants sur ce nouveau champ est de 327 000, soit 2 800 étudiants de plus. Si nous prenons en compte ce champ, la part des étudiants étrangers en mobilité internationale passe de 12,4% à 12,5% alors que la part des femmes passe de 58,0% à 57,6% (*tableaux 5 et 4*).

Pour l'année universitaire 2019-2020, 1 635 400 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DROM, hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE (tableau 1) : 997 500 sont inscrits en cursus licence, dont 121 700 en IUT, 582 700 en cursus master et 55 200 en cursus doctorat (encadré Champ, source et définition).

Après la forte augmentation annuelle de la rentrée précédente, résultant du boom démographique de l'an 2000, les inscriptions à l'université progressent tout de même de 1,3% à périmètre constant (+1,9% en 2018-2019) et l'augmentation reste très marquée en cursus licence.

Les inscriptions en cursus licence en hausse de 2,0%

Les étudiants inscrits en cursus licence représentent 61% des inscriptions à l'université (+0,4 point par rapport à 2018-2019). Dans ce cursus, plus de huit étudiants sur dix sont inscrits en disciplines générales (80,8%), 12,2% à l'IUT et 7,0% en santé (tableau 2a).

Le nombre d'étudiants inscrits en licence générale, augmente de 2,5% entre les rentrées 2018 et 2019 (tableau 2b). Quatre

TABLEAU 1 - Etudiants inscrits à l'université en 2019-2020 selon le cursus

Cursus		Effectifs	Répartition	Évolution
Cursus licence	Licence LMD	760 689	46,5%	2,6%
	Licence générale	708 586	43,3%	2,8%
	dont santé	202	0,0%	n.s.
	Licence professionnelle	52 103	3,2%	0,3%
	dont santé	71	0,0%	n.s.
	Autres diplômes	115 042	7,0%	-1,1%
	dont santé	69 659	4,3%	-2,3%
	dont DAEU et capacité en droit	9 790	0,6%	-3,6%
IUT	121 734	7,4%	0,7%	
Total cursus licence	997 465	61,0%	2,0%	
Cursus master	Master LMD	325 756	19,9%	-0,4%
	Autres diplômes	256 945	15,7%	1,7%
	dont formations d'ingénieurs	32 860	2,0%	3,5%
	dont santé	162 907	10,0%	1,9%
Total cursus master	582 701	35,6%	0,5%	
Cursus doctorat	Disciplines générales	53 914	3,3%	-3,4%
	Disciplines de santé	1 270	0,1%	n.s.
	Total cursus doctorat	55 184	3,4%	-2,9%
Ensemble	Ensemble tous cursus	1 635 350	100,0%	1,3%
	Ensemble y compris EE*	1 675 100	-	-

* Cette ligne inclut les effectifs des huit établissements expérimentaux (EE), créés en 2020, comportant des formations universitaires. Sont comptabilisés au sein de ces regroupements les établissements membres et composantes ; les établissements associés ne sont pas pris en compte ici. Les établissements membres et composantes sont des écoles d'ingénieurs, des établissements artistiques et culturels, des établissements sanitaires et sociaux... (encadré)

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

étudiants sur dix y sont inscrits en première année de licence (40,8%). Les deuxièmes et troisièmes années représentent la même proportion d'inscrits du cursus (respectivement 24,0% et 23,1%). 6,5% des étudiants en cursus licence sont en

licence professionnelle. La part de cette dernière formation est multipliée par trois en économie-gestion et administration économique et sociale (AES) (18,7%) et par deux en sciences (11,8%). Elle concerne toujours très peu d'étudiants en sciences

TABLEAU 2A - Répartition par grands champs disciplinaires en 2019-2020

		Droit, sciences politiques	Économie, gestion, AES	Arts, lettres, langues, SHS	Sciences	STAPS	Santé	Total général
Cursus licence	Effectifs totaux	128 828	170 369	341 640	233 124	53 572	69 932	997 465
	Évolution	2,4%	1,1%	2,3%	2,2%	6,0%	-2,0%	2,0%
	Répartition	12,9%	17,1%	34,3%	23,4%	5,4%	7,0%	100,0%
	dont Effectifs en IUT	2 737	47 909	11 489	59 599			121 734
	Répartition	2,2%	39,4%	9,4%	49,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	Répartition hors IUT (en %)	14,4%	14,0%	37,7%	19,8%	6,1%	8,0%	100,0%
y compris EE*	128 893	173 094	342 699	234 319	54 058	70 299	1 003 362	
Cursus master	Effectifs totaux	76 736	67 391	162 409	107 514	5 744	162 907	582 701
	Évolution	0,0%	0,3%	-1,7%	2,4%	1,9%	1,7%	0,5%
	Répartition	13,2%	11,6%	27,9%	18,5%	1,0%	28,0%	100,0%
y compris EE*	77 471	73 516	164 860	128 544	5 745	162 907	613 043	
Cursus doctorat	Effectifs totaux	6 506	2 895	18 236	25 752	525	1 270	55 184
	Évolution	-3,4%	-5,7%	-1,3%	-4,7%	-4,2%	26,6%	-2,9%
	Répartition	11,8%	5,2%	33,0%	46,7%	1,0%	2,3%	100,0%
y compris EE*	6 566	3 116	19 140	28 069	525	1 270	58 686	
Ensemble	Effectifs totaux	212 070	240 655	522 285	366 390	59 841	234 109	1 635 350
	Évolution	1,3%	0,8%	0,9%	1,8%	5,5%	0,7%	1,3%
	Répartition	13,0%	14,7%	31,9%	22,4%	3,7%	14,3%	100,0%
	dont nouveaux bacheliers	36 695	45 592	80 845	58 499	17 962	35 905	275 498
	Évolution	1,9%	-2,3%	-1,2%	-2,9%	4,5%	-1,5%	-1,0%
	Répartition	13,3%	16,5%	29,3%	21,2%	6,5%	13,0%	100,0%
Effectifs totaux y compris EE*	212 930	249 726	526 699	390 932	60 328	234 476	1 675 091	

* EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré)

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 2B - Répartition par discipline et cursus LMD des effectifs universitaires en 2019-2020 pour les disciplines générales (hors IUT et santé)

Cursus	DAEU ou capacité en droit	2 265	Dr droit, sciences politiques	Adminis- tration éco- nomie et sociale (AES)	Sciences éco- nomiques - gestion (hors AES)	Pluri-droit - sciences économiques - AES	Total éco- nomie, gestion, AES	Langues	Arts - lettres - sciences du langage	Sciences humaines et sociales	Pluri- lettres - langues - sciences humaines	Total Arts, lettres, langues, SHS	Sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers	Sciences fon- damentales et appli- cations	Pluri- sciences	Total sciences	STAPS	Total	
Cursus licence	Licence générale niveau 1	57 112	12 733	27 157	2 385	42 275	44 554	25 328	70 068	2 444	142 394	6 005	18 058	33 636	10 525	62 219	25 119	329 119	
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	34 256	7 273	16 248	1 364	24 885	24 335	13 446	37 072	1 354	76 207	14 238	9 204	16 758	5 070	31 032	17 362	183 742	
	Licence générale niveau 2	32 350	6 793	17 408	55	24 256	22 392	14 911	41 704	936	79 943	14 228	16 997	23 398	2 625	43 020	13 735	193 304	
	Licence générale niveau 3	28 358	6 561	20 415		26 976	22 959	58	886	4 998	57 264	5 942	15 347	26 266	826	42 439	11 404	185 961	
	Licence professionnelle	1 945	788	22 171		22 959	5 994	5 913	5 633	4 581	5 942	19 083	3 218	17 304		20 522	664	52 032	
	Autres diplômes	4 061	402	5 592		5 994	478	41	50	107	449	19 083	868	2 030	907	3 805	2 650	35 593	
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	71				478	478				449	19 083	868	2 030	907	3 805	2 650	35 593	
	Effectifs	126 091	27 277	92 743	2 440	122 460	92 437	66 991	163 510	7 213	330 151	7 213	330 151	54 488	104 154	14 883	173 525	53 572	805 799
	Évolution	2,3%	1,6%	1,3%	-6,5%	1,2%	-0,1%	2,7%	3,3%	2,7%	3,3%	9,8%	2,3%	5,7%	6,9%	-24,6%	2,9%	6,0%	2,5%
	Effectifs y compris EE*	126 156	27 277	95 468	2 440	125 185	92 437	67 405	164 155	7 213	331 210	7 213	331 210	54 488	105 349	14 883	174 720	54 058	811 329
Cursus master	Formation d'ingénieur	0				0						0	32 860	32 860		32 860		32 860	
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	0				0						0	2 525	2 525		2 525		2 525	
	Master MEEF niveau 1	27 493	474	24 417	411	25 302	7 607	9 077	28 085	1 686	45 128	28 085	11 110	20 128	559	31 797	2 755	132 475	
	Master LMD (hors MEEF) niveau 1	21 301	516	32 706	357	33 579	7 435	8 385	27 861	1 569	45 250	45 250	13 280	22 579	555	36 414	2 411	138 955	
	Master MEEF niveau 2	27 942	1 973	6 469	68	8 510	1 559	2 523	12 751	872	17 705	17 705	1 084	4 958	401	6 443	578	61 178	
	Autres diplômes	1 122	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	8	8	8	8	1 135	
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	76 736	2 963	63 592	836	67 391	16 601	19 985	4 127	162 409	4 127	162 409	25 474	80 525	1 515	107 514	5 744	419 794	
	Effectifs	0,0%	0,4%	0,5%	-12,2%	0,3%	1,8%	-1,7%	-2,5%	11,0%	-1,7%	11,0%	-1,7%	2,5%	2,4%	3,0%	2,4%	1,9%	0,0%
	Évolution	77 471	2 977	69 703	836	73 516	16 816	20 232	123 419	4 393	164 860	4 393	164 860	26 482	100 165	1 897	128 544	5 745	450 136
	Effectifs y compris EE*	6 481	7	2 829	2 836	1 976	4 765	11 220	17 961	10 297	14 770	25 067	512	52 857	52 857	52 857	52 857	52 857	
Cursus doctorat	Doctorat d'université	25	59	59	0	59	20	57	135	63	275	275	200	346	139	685	13	1 057	
	Habilitation à diriger des recherches	6 506	7	2 888	0	2 895	1 996	4 822	11 355	63	18 236	18 236	10 497	15 116	139	25 752	525	53 914	
	Effectifs	-3,4%	-30,0%	-5,7%	-5,7%	-5,7%	-1,9%	-2,1%	-1,0%	65,8%	-1,3%	-1,3%	-3,4%	-5,4%	-16,3%	-4,7%	-4,2%	-3,4%	
	Évolution	6 566	7	3 109	3 116	3 116	1 996	4 880	12 195	69	19 140	19 140	10 886	17 044	139	28 069	525	57 416	
	Effectifs y compris EE*	209 333	30 247	159 223	3 276	192 746	111 034	91 798	296 561	11 403	510 796	11 403	510 796	90 459	199 795	16 537	306 791	59 841	1 279 507
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	35 449	7 273	16 728	1 364	25 365	24 379	13 496	37 179	1 605	76 659	76 659	9 251	19 434	5 106	33 791	17 962	189 226	
	Évolution	1,9%	-3,3%	-1,5%	-15,9%	-2,9%	-3,4%	-0,6%	-0,4%	0,9%	-1,4%	-1,4%	-3,0%	4,4%	-25,2%	-3,4%	4,5%	-0,8%	
	Effectifs y compris EE*	210 193	30 261	168 280	3 276	201 817	111 249	92 517	299 769	11 675	515 210	11 675	515 210	91 856	222 558	16 919	331 333	60 328	1 318 881

* EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré)

Note : Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé. Les nouveaux bacheliers en cursus master sont entrés post-baccalauréat en formation de niveau master. Exemple : 1^{re} année de formation d'ingénieur en 5 ans.

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE
Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 2C - Répartition par spécialité de DUT des effectifs universitaires en 2019-2020 pour les IUT (cursus licence)

		DUT 1 ^{re} année	DUT 2 ^e année	Effectifs	Évolution	dont nouveaux bacheliers	Évolution
DUT secteur de la production	Chimie	1 908	1 521	3 429	1,3 %	1 430	-0,8 %
	Génie biologique	3 599	3 156	6 755	1,8 %	2 758	-1,3 %
	Génie chimique - génie des procédés	712	546	1 258	4,1 %	460	-5,9 %
	Génie civil - construction durable	2 992	2 306	5 298	4,4 %	2 393	3,1 %
	Génie électrique et informatique industrielle	4 548	3 542	8 090	-1,1 %	3 388	-3,5 %
	Génie industriel et maintenance	1 218	960	2 178	-0,5 %	877	-7,0 %
	Génie mécanique et productique	4 177	3 531	7 708	-2,2 %	3 211	-3,3 %
	Génie thermique et énergie	1 135	935	2 070	0,7 %	882	4,9 %
	Hygiène sécurité environnement	1 007	806	1 813	3,1 %	777	-1,6 %
	Mesures physiques	2 616	2 133	4 749	0,0 %	1 919	-3,0 %
	Packaging, emballage et conditionnement	196	171	367	1,7 %	147	-11,4 %
	Qualité logistique industrielle et organisation	1 152	988	2 140	1,8 %	792	-4,2 %
	Réseaux et télécommunications	1 817	1 374	3 191	1,7 %	1 396	2,2 %
	Sciences et génie des matériaux	659	521	1 180	-2,1 %	500	-1,2 %
Post-DUT				371	1,1 %		
Total IUT secteur de la production		27 736	22 490	50 597	0,6 %	20 930	-1,7 %
DUT secteur des services	Carrières juridiques	1 533	1 186	2 719	3,9 %	1 246	2,7 %
	Carrières sociales	1 933	1 651	3 584	0,5 %	1 195	2,8 %
	Gestion administrative et commerciale des organisations	1 254	1 040	2 294	3,2 %	982	1,8 %
	Gestion des entreprises et des administrations	10 956	9 194	20 150	-0,1 %	8 759	-3,0 %
	Gestion logistique et transport	1 568	1 305	2 873	2,8 %	1 085	-6,2 %
	Information communication	1 883	1 858	3 741	-0,3 %	1 329	-2,4 %
	Informatique	4 736	4 258	8 994	-1,0 %	3 778	-5,1 %
	Métiers du multimédia et de l'internet	2 231	1 859	4 090	5,0 %	1 662	6,9 %
	Statistique et informatique décisionnelle	799	571	1 370	7,3 %	514	5,1 %
Techniques de commercialisation	11 041	9 469	20 510	0,8 %	8 887	-0,3 %	
Post-DUT				812	0,0 %		
Total IUT secteur des services		37 934	32 391	71 137	0,8 %	29 437	-1,3 %
Total		65 670	54 881	121 734	0,7 %	50 367	-1,5 %

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE
 Champ : France métropolitaine + DROM
 Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), où la 1^{re} année de licence regroupe près de la moitié des inscriptions du cursus (46,9 % après 48,9 % en 2018).

Les diplômes seuils pour rentrer à l'université (le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires – DAEU – et la capacité en droit) comptent 9 800 inscriptions, soit 1,2 % des étudiants en cursus licence. C'est un petit peu moins que la rentrée dernière (10 200). Trois disciplines regroupent la totalité de ces étudiants : 23,1 % en droit, sciences politiques, 15,5 % en sciences et 61,4 % en arts, lettres, langues et sciences du langage, discipline dans laquelle ils représentent 9,0 % des inscriptions du cursus licence.

Dans ce cursus, la structure des inscriptions par grand champ disciplinaire reste stable et ce, depuis plusieurs années : hors IUT, les étudiants sont relativement plus nombreux à s'inscrire en arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (37,7 %) et, dans une moindre mesure, en sciences (19,8 %). Leur part est la même en droit,

sciences politiques et en économie, gestion, AES (respectivement 14,4 % et 14,0 %). Enfin, 8,0 % des étudiants de cursus licence, hors IUT, sont inscrits dans les disciplines de santé et 6,1 % en STAPS (*tableau 2a*).

En IUT, les inscriptions évoluent peu : +0,7 % par rapport à 2019 (*tableau 2c*). En 2018-2019, les capacités d'accueil ont été augmentées, notamment pour accueillir le flux d'entrants. Les nouveaux bacheliers y étaient plus nombreux de 6,9 % par rapport à la rentrée 2017. À la rentrée 2019, par rapport à l'année précédente exceptionnelle, les néo-bacheliers sont moins souvent inscrits en IUT (-1,5 %). Dans le secteur de la production comme dans le secteur des services, l'évolution globale est faible. Ce dernier secteur concentre toujours presque trois étudiants sur cinq (58,4 %).

Les trois quarts des étudiants diplômés d'un diplôme universitaire et technologique poursuivent leurs études après un an et la moitié y sont toujours inscrits trois ans après l'obtention de leur diplôme. À la rentrée 2021,

à la suite d'un DUT, les étudiants pourront s'inscrire pour une année complémentaire et obtiendront un BUT (bachelor universitaire de technologie) à la fin des trois années.

En 2019-2020, 55 000 étudiants sont inscrits simultanément en licence et en CPGE. Les inscriptions parallèles en CPGE sont très majoritairement le résultat des conventions normalement généralisées entre les lycées possédant des CPGE et les EPSCP (Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel) dont les universités, même si certains étudiants de classes préparatoires peuvent s'inscrire d'eux-mêmes dans des licences de disciplines parfois très éloignées des disciplines dominantes de leur cursus en CPGE. Au regard de la population étudiante en CPGE, la part d'étudiants inscrits en parallèle à l'université varie suivant la filière choisie : neuf étudiants sur dix en CPGE littéraire ont une inscription universitaire (92 %), contre six sur dix en CPGE économiques ou scientifiques (60 % et 61 %).

TABLEAU 2D - Répartition par diplôme des effectifs universitaires en 2019-2020 pour les disciplines de santé

Cursus	Type de diplôme	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Pluri-santé	Effectifs
Licence	Diplômes de santé	4 711			56 328	61 039
	1 ^{re} année commune aux études de santé (PACES)				55 252	55 252
	PLURIPASS				1 076	1 076
	Certificat capacité orthoptiste	1 156				1 156
	Diplôme d'État audio-prothésiste	583				583
	Diplôme d'État psychomotricien	1 489				1 489
	Diplôme d'État ergothérapeute	1 483				1 483
	Licence professionnelle			71		71
	Licence générale niveau 1	202				202
	Autres diplômes	8 011	28	522	59	8 620
Ensemble		12 924	28	593	56 387	69 932
Master	Diplômes de santé	101 920	8 590	21 682		132 192
	Certificat capacité orthophoniste	4 110				4 110
	Diplôme d'État de masseur-kinésathérapeute	6 365				6 365
	Diplôme d'État sage-femme	4 063				4 063
	Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire		8 256			8 256
	Diplôme d'État de docteur en médecine	47 880				47 880
	Diplôme d'État de docteur en pharmacie			20 266		20 266
	Diplôme d'études spécialisées (DES)	35 376	334	1 416		37 126
	Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC)	1 983				1 983
	Capacité de médecine	2 143				2 143
Autres diplômes	27 831	1 488	1 299	97	30 715	
Ensemble	129 751	10 078	22 981	97	162 907	
Doctorat	Doctorat d'université	952	24	144		1 120
	Habilitation à diriger des recherches	119	7	20	4	150
	Ensemble	1 071	31	164	4	1 270
Effectifs		143 746	10 137	23 738	56 488	234 109
Évolution		2,3%	1,4%	0,0%	-3,0%	0,7%
<i>dont nouveaux bacheliers*</i>		789		15	35 101	35 905
<i>Évolution</i>		10,7%		66,7%	-1,8%	-1,5%
Effectifs y compris EE**		144 113	10 137	23 738	56 488	234 476

* nouveaux bacheliers en PACES et pluripass

** EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré)

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

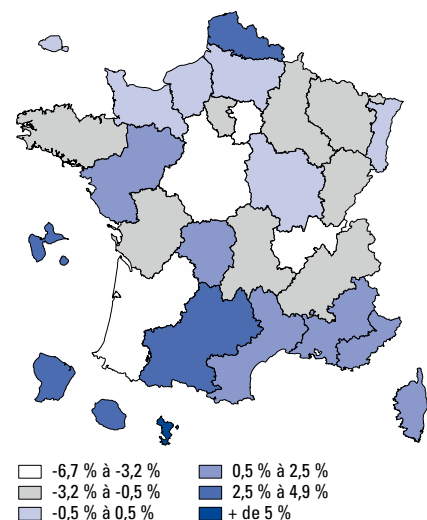
Une baisse des nouveaux bacheliers à l'université

Après la forte hausse des nouveaux entrants en première année de cursus licence en 2018-2019 (+5,7%), suite au boom démographique de l'an 2000, le nombre de néo-entrants diminue de 0,5% à la rentrée 2019. En métropole, l'académie de Lyon enregistre une baisse annuelle de nouveaux entrants de 6,7%. Dans les académies de Bordeaux et d'Orléans-Tours, les nouveaux entrants sont également moins nombreux de près de 4% par rapport à l'année précédente. À l'inverse, elle est en hausse de près de 3% pour l'académie de Lille. Cet effectif est stable dans les académies de Paris, de Normandie, de Dijon et d'Amiens. Dans les DROM, le nombre de nouveaux entrants progresse

à nouveau (+5,3% par rapport à la rentrée précédente), notamment à Mayotte où il est multiplié par 1,5 (carte).

Parmi ces nouveaux entrants à l'université, 85% ont obtenu leur baccalauréat en 2019, session où le nombre de lauréats diminue de 1,3% avec une baisse plus marquée pour les bacheliers professionnels (-3,1%). Lors de cette session, le nombre de bacheliers technologiques a stagné (-0,2%) tandis que le nombre de bacheliers généraux a diminué de 0,9%. Pourtant, la diminution du nombre de nouveaux bacheliers à l'université est plus accentuée pour la série technologique (-1,7%) et la série professionnelle (-5,4%) où ils continuent d'être de moins en moins présents. En revanche, pour la série générale, le nombre de néo-bacheliers à l'université décroît de 0,7%, ce qui correspond à une baisse de 1 600 étudiants.

CARTE - Évolution des nouvelles inscriptions en première année en 2019-2020 par université et par académie



Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 3 - Effectifs et proportions de nouveaux bacheliers qui entrent à l'université (répartition par série)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Ensemble	
	2019	Rappel 2018	2019	Rappel 2018	2019	Rappel 2018	2019	Rappel 2018
Nombre de bacheliers à la session précédente	356 384	359 455	138 284	138 570	173 675	179 262	668 343	677 287
Universités	223 079	224 674	42 461	43 189	9 958	10 523	275 498	278 386
Taux de poursuite à l'université (%)	62,6	62,5	30,7	31,2	5,7	5,9	41,2	41,1
dont IUT	32 725	33 291	16 897	17 033	745	794	50 367	51 118
Taux de poursuite en IUT (%)	9,2	9,3	12,2	12,3	0,4	0,4	7,5	7,5
dont santé	33 707	34 366	1 734	1 636	464	462	35 905	36 464
Taux de poursuite en santé (%)	9,5	9,6	1,3	1,2	0,3	0,3	5,4	5,4
Universités y compris EE*	224 944	-	42 545	-	9 977	-	277 466	-

* EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré)

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Parmi les nouveaux bacheliers de la session 2019, quatre sur dix (41,2 %) poursuivent leurs études à l'université (y compris IUT), part en légère progression de 0,1 point par rapport à 2018 (tableau 3). Ce taux s'élève à 62,6 % pour les nouveaux bacheliers généraux (+0,1 point), avec une inscription sur dix en IUT (9,2 %, -0,1 point).

Les nouveaux bacheliers technologiques poursuivent moins leurs études à l'université que les bacheliers généraux : trois néo-bacheliers technologiques sur dix sont inscrits à l'université (30,7 %, -0,5 point), dont plus d'un tiers en IUT, voie prioritaire pour eux (12,2 %, soit -0,1 point).

Quant aux nouveaux bacheliers professionnels, dont l'orientation vers les sections de techniciens supérieurs est privilégiée, ils sont toujours moins nombreux à se diriger vers l'université : leur taux de poursuite y est de 5,7 %, en diminution de 0,2 point.

Au total, 275 500 nouveaux bacheliers se sont inscrits à l'université, soit 1,0 % de moins qu'à la rentrée 2018. Parmi eux, 50 400 sont en IUT, effectif en diminution de 1,5 %.

L'évolution du nombre de nouveaux bacheliers inscrits en licence générale est plus ou moins marquée selon les disciplines. La croissance est forte en STAPS (+4,4 %) alors qu'elle est plus faible en sciences (-4,5 %) et en économie, gestion et AES (-3,0 %). Les inscriptions des néo-bacheliers en droit, sciences politiques augmentent de 1,7 % par rapport à 2018. La première année commune aux études de santé (PACES) accueille moins de nouveaux bacheliers en 2019-2020 (-1,5 %).

En 2018, suite à la loi orientation et réussite des étudiants (loi ORE), les nouveaux bacheliers entrant en cursus licence peuvent

bénéficier d'une individualisation de parcours afin d'améliorer leur réussite en première année de licence. Ils ont la possibilité de s'inscrire dans une licence allongée, en suivant soit une année de remise à niveau avant la licence soit une année dédoublée, souvent la première ; ils peuvent aussi être inscrits dans une licence effectuée en trois ans avec des accompagnements pédagogiques. Ces étudiants ont pour la plupart reçu comme proposition d'acceptation une réponse conditionnée « oui si » sur la plateforme Parcoursup : près de six néo-bacheliers ayant accepté un « oui si » sur dix sont inscrits à l'université avec un aménagement de parcours (57,2 %). À la rentrée 2019, 5 100 nouveaux bacheliers sont en licence allongée (+5,2 % par rapport à 2018) et 12 100 en licence avec compléments parallèles (+17,5 %).

Les inscriptions en master MEEF diminuent à nouveau

Les inscriptions en troisième année de diplôme national de licence (licence professionnelle comprise) ont augmenté de 1,9 % entre les rentrées 2018 et 2019 (+2,3 % pour les licences générales).

À l'inverse de cette dynamique, les inscriptions en première année de master LMD continue de chuter (-1,6 %), après avoir fortement diminué en 2017 suite à la réforme du master et également en 2018 de 1,1 %. La réforme du master a déplacé la sélection, de l'entrée en seconde année de master (M2) à l'entrée en première année (M1), avec toutefois un droit à la poursuite d'études permettant aux étudiants non retenus de déposer un recours auprès du rectorat (tableaux 2b et 2d).

Au sein des masters LMD, la baisse est très accentuée dans les masters dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (masters MEEF) : -5,3 % en M1.

Ces masters MEEF sont très spécifiques : créés à la rentrée 2013, les étudiants s'y préparent très majoritairement à l'enseignement, avec une légère prévalence de l'enseignement dans le premier degré (49,1 % et 42,6 % pour le second degré). Les masters MEEF « Pratique et ingénierie de la formation » et « Encadrement éducatif » représentent beaucoup moins d'inscriptions (respectivement 5,4 % et 3,0 %). Les diplômes d'université (DU) « formation adaptée à l'enseignement », créés pour les lauréats aux concours de l'enseignement déjà titulaires d'un master ou dispensés, représentent 13,0 % des inscrits dans les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation. Là encore, il y a davantage d'inscrits pour l'enseignement dans le premier degré (53,6 %) puisque 44,4 % se destinent à l'enseignement dans le second degré. Les inscriptions dans ces formations (masters MEEF et DU spécifiques) diminuent en 2019-2020 de 4,6 %, correspondant à une baisse de 3 000 inscriptions.

Le nombre d'étudiants inscrits en cursus master dans les disciplines générales reste stable. Les étudiants préparant un diplôme national de master, qui représentent 77,6 % du cursus, sont légèrement moins nombreux (-0,3 %), principalement de par la baisse des inscrits en première année. Les autres formations (22,4 % des inscrits) – regroupant entre autres les formations d'ingénieurs universitaires et les formations en Institut d'études politiques (IEP) – voient leurs effectifs progresser de 1,4 % à la rentrée 2019 (+0,9 %

en 2018). Ce sont les formations d'ingénieurs qui impulsent cette hausse (+3,5 %, 7,8 % des inscrits). Comme en 2018, cette dernière formation représente 40,8 % des inscrits en cursus master dans la discipline sciences fondamentales et applications.

Dans les disciplines de santé, les quelques 162 900 inscriptions en cursus master (lesquelles comprennent les inscrits dans des diplômes d'État de médecine, pharmacie et odontologie, sanctionnés par une thèse d'exercice et non un doctorat) représentent plus d'un quart de l'ensemble des inscriptions en cursus master (28,0 %) ; elles progressent de 1,7 % par rapport à la rentrée précédente (-0,6 point). Leur dynamisme est principalement dû à l'« universitarisation » progressive des formations de masseur-kinésithérapeute : une partie de ces étudiants s'inscrivent à l'université (6 400 cette année) en plus de leur inscription en institut de formation. Hors cet effet, le nombre d'étudiants en cursus master en santé augmente de 0,9 %.

In fine, le nombre d'étudiants inscrits en cursus master (y compris en santé) stagne à 0,5 %, après une hausse de 1,0 % en 2018. Quant au cursus doctorat, le nombre d'étudiants chute de nouveau : -2,9 % après une baisse de 1,8 % en 2018 ([tableau 2a](#)). L'effectif chute dans les disciplines scientifiques, qui accueillent près de la moitié des inscrits (46,7 %). Les disciplines littéraires regroupent encore un tiers des inscrits (33,0 %) malgré une diminution des inscriptions dans ces disciplines de 1,3 %, à la fois en arts-lettres-sciences du langage (-2,1 %), en langues (-1,9 %) et en sciences humaines (-1,0 %) ; plus d'un dixième des étudiants de ce cursus sont en droit et sciences politiques (11,8 %), avec également des doctorants moins nombreux que l'année dernière (-3,4 %). Les étudiants inscrits en doctorat dans les disciplines de santé qui représentent 2,3 % des doctorants augmentent de 26,6 %.

Une augmentation des effectifs globaux, notamment en STAPS

En 2019-2020, le nombre d'inscriptions augmente dans les disciplines générales (+1,4 %, -0,5 point) ([tableau 2b](#)), et stagne en IUT (+0,7 %, -1,9 point) ([tableau 2c](#)) ainsi qu'en santé (+0,7 %, -0,9 point) ([tableau 2d](#)).

Les inscriptions sont en hausse dans la plupart des disciplines, notamment en STAPS où les effectifs continuent leur progression : +5,5 % par rapport à la rentrée précédente (+3 100 inscriptions). À la rentrée 2018, les capacités d'accueil ont été augmentées dans cette filière pour faire face à l'afflux de néo-bacheliers. Le nombre d'étudiants augmente également en sciences fondamentales et applications (+4,0 %, 7 800 inscriptions), en sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers (+3,7 %, 3 200 inscriptions), en arts-lettres-sciences du langage (+1,4 %, 1 300 inscriptions), en administration économique et sociale (+1,5 %, 400 inscriptions) et en droit-sciences politiques (+1,3 %, 2 600 inscriptions). En revanche, les inscriptions sont stables en langues, en sciences humaines et sociales et en sciences économiques, gestion (hors AES).

Parallèlement à ces disciplines clairement définies, il existe des formations généralistes, pour les diplômes multi-disciplinaires. À cette rentrée, l'effectif « pluri-disciplinaires » de ces formations chute de -11,4 % et atteint 31 200 étudiants. Cette baisse se retrouve dans les filières scientifiques (-22,6 %, 16 500 inscrits) et dans les filières droit-économie (-8,1 %, 3 300). À l'inverse, les effectifs augmentent à nouveau dans les filières littéraires (+10,4 %, 11 400 inscrits). Les étudiants ont également la possibilité de s'inscrire dans des licences avec une année d'enseignements communs : c'est ce qu'on nomme les « portails ». Ils permettent à l'étudiant de se familiariser avec un socle commun de connaissances dans des matières proches et complémentaires afin de le laisser affiner progressivement son choix d'orientation. En 2019-2020, 85 700 étudiants sont inscrits dans ces « portails », soit une hausse de près de 50 % par rapport à la rentrée précédente. Cette augmentation s'explique par la réforme des STAPS à la rentrée 2019 : la première année de licence devient un portail, les années ultérieures du diplôme correspondant à des spécialisations différenciées que les étudiants pouvaient jusqu'en 2018 choisir en tant que parcours au sein d'une licence générique. La réforme crée cinq mentions de licence STAPS autonomes au lieu d'une, comme « management du sport » ou « activité physique adaptée et santé » par exemple. La spécialisation, inscrite dans l'intitulé même du diplôme, est ainsi plus

lisible pour le futur employeur ; en revanche l'étudiant, avant de choisir, s'inscrit dans une première année commune : ils représentent près de 40 % des portails en 2019. Hors STAPS, un quart des étudiants des portails sont en formations pluri-disciplinaires (soit 14 300 contre 19 400 en 2018). Les effectifs de ces diplômes « pluri » à la croisée de plusieurs disciplines diminuent notamment par la baisse des étudiants inscrits dans des portails en « Pluri sciences » qui diminuent de 15,2 points (12,9 % en 2019 contre 28,1 % en 2018). À l'inverse du mouvement précédemment décrit, qui dé-spécialise la première année, certaines universités ont supprimé le portail sciences technologie santé dans leur offre de formations de licence. Ainsi, les étudiants sont directement inscrits en première année de sciences fondamentales ou en sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers.

Dans les formations de santé, le nombre total d'étudiants progresse légèrement (+0,7 %). Les inscriptions en médecine augmentent à nouveau (+2,3 % après +3,0 % en 2018-2019) ainsi qu'en odontologie (+1,4 % après -0,4 %) tandis que les inscriptions en pharmacie sont stables ([tableau 2d](#)). Les filières PACES et PLURIPASS, dont les inscriptions sont limitées, enregistrent cette année une forte baisse de -3,2 % après une hausse de 1,0 % en 2018-2019. Dans cette année liminaire à la sélection finale très élevée, seuls six étudiants sur dix sont de nouveaux bacheliers (62,3 %, 1,8 point), trois sur dix sont des redoublants (27,9 %) et 3,0 % sont en réorientation après une année de licence, 6,8 % n'étaient pas à l'université l'année précédente.

Parmi les inscrits de licence LMD en première année en 2019-2020 : 24,9 % étaient déjà inscrits en L1 l'année précédente (redoublement ou réorientation après avoir été inscrits dans une autre licence) et 3,0 % viennent d'une PACES ou PLURIPASS. En outre, 21,2 % des étudiants qui étaient en PACES ou PLURIPASS en 2018-2019 sont en licence LMD.

À l'université : une majorité de femmes, excepté en IUT

En 2019-2020, près de six étudiants inscrits à l'université sur dix sont des femmes (58,0 %), soit 0,6 point de plus qu'à la rentrée

TABLEAU 4 - Proportions de femmes à l'université en 2019-2020

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		
	% de femmes	% de femmes	% de femmes	Effectifs de femmes à l'université	Évolution	% de femmes
Droit, sciences politiques	69,4	66,4	48,2	141 570	2,9%	67,6
Sciences économiques, gestion	50,7	56,2	46,1	84 059	1,5%	52,8
AES	58,1	60,9	71,4	17 647	1,7%	58,3
Pluri Droit, sciences éco, AES	51,2	67,2		1 812	-6,5%	55,3
Total Économie, AES	52,3	56,5	46,2	103 518	1,4%	53,7
Arts, lettres, sciences du langage	69,3	71,7	65,1	63 885	1,8%	69,6
Langues	73,0	75,7	67,2	81 348	0,2%	73,3
Sciences humaines et sociales	68,6	69,0	54,6	202 320	1,1%	68,2
Pluri Lettres, langues, sciences humaines	72,6	72,8	71,4	8 287	10,6%	72,7
Total Arts, lettres, langues, SHS	70,0	70,1	58,8	355 840	1,2%	69,7
Sciences fondamentales et application	29,7	29,4	31,9	59 367	7,1%	29,7
Sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers	64,3	62,3	55,9	56 774	5,4%	62,8
Pluri sciences	57,2	60,3	38,8	9 482	-8,9%	57,3
Total Sciences	42,9	37,6	41,7	125 623	4,9%	40,9
STAPS	31,5	36,1	41,9	19 186	9,0%	32,1
Total disciplines générales	58,8	58,5	48,5	745 737	2,3%	58,3
Médecine	77,6	62,9	52,6	92 231	3,8%	64,2
Odontologie	32,1	57,3	54,8	5 805	3,1%	57,3
Pharmacie	79,4	64,7	56,7	15 427	0,3%	65,0
Pluri santé	69,8	64,9	50,0	39 419	1,0%	69,8
Total Santé	71,3	62,8	53,1	152 882	2,7%	65,3
IUT Secondaire	25,6			12 942	2,6%	25,6
IUT Tertiaire	51,6			36 720	1,6%	51,6
Total IUT	40,8			49 662	1,8%	40,8
Total Universités	57,5	59,7	48,6	948 281	2,4%	58,0
Total Universités y compris EE*	57,5	58,6	48,1	964 618	-	57,6

* EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré)

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

précédente (tableau 4). Comme en 2018-2019, elles sont majoritaires en cursus licence et en cursus master alors qu'elles restent minoritaires en cursus doctorat (48,6 %, +0,4 point). Dans les disciplines littéraires, elles sont largement majoritaires et représentent près de sept étudiants sur dix : 73 % des effectifs en langues, 70 % en arts-lettres-sciences du langage, 68 % en sciences humaines et sociales, et 68 % en droit-sciences politiques. *A contrario* seulement quatre étudiants sur dix sont des étudiantes dans les filières scientifiques hors santé et en IUT et trois sur dix en STAPS.

Les disciplines de santé sont fortement féminisées et ce dans toutes les filières avec 64 % de femmes en médecine, 57 % en odontologie et 65 % en pharmacie. Près de sept étudiants en première année d'études de santé sur dix (PACES et PLURIPASS) sont des femmes.

Le constat reste le même sur les néo-bacheliers selon les disciplines avec quelques tendances légèrement accentuées dans les disciplines littéraires : 75 % de femmes

en langues, 73 % en arts-lettres-sciences du langage, 70 % en sciences humaines et sociales et 72 % en droit-sciences politiques.

12,4% des étudiants en mobilité internationale en 2019-2020

À la rentrée 2019, 251 600 étudiants des universités de France métropolitaine et DROM sont étrangers et parmi eux, huit sur dix sont en mobilité internationale entrante, c'est-à-dire qu'ils viennent en France suivre des études supérieures après une scolarité dans leur pays d'origine (encadré champ, source et définition) (tableau 5).

L'année 2019 est celle de la mise en place de la stratégie « Bienvenue en France ». Réformant l'accueil des étudiants étrangers en mobilité internationale, elle comporte un ensemble de dispositions devant permettre d'améliorer l'expérience des étudiants internationaux : simplification de la politique des visas, multiplication des formations de français langue étrangère, label qualité pour

les établissements offrant les meilleures conditions d'accueil... Elle s'accompagne de la différenciation des frais de scolarité pour les étudiants provenant de pays hors Union européenne¹, Islande, Norvège, Liechtenstein, Andorre, Suisse (liste regroupée sous l'appellation « Union européenne » dans la suite ; les étudiants non originaires de cette liste de pays seront nommés « extra-communautaires ») mais aussi d'une forte augmentation du nombre de bourses et d'exonérations.

À la rentrée 2019, 12,4 % des effectifs à l'université sont des étudiants étrangers en mobilité internationale, soit 202 100 étudiants. Après une hausse de 3,3 % en 2018, leur nombre se stabilise. Les inscriptions d'étudiants venant de l'Union Européenne² diminuent de 3,0 % entre les rentrées 2018 et 2019 (après +1,2 % un an plus tôt)

1. L'Union européenne dans cette étude ne comprend pas le Royaume Uni.

2. En l'absence de données plus précises, pour ces étudiants identifiés en mobilité internationale, le pays de nationalité est considéré comme le pays de provenance.

TABLEAU 5 - Étudiants étrangers en mobilité internationale entrante et part de non-bacheliers parmi ceux-ci, dans les effectifs universitaires en 2019-2020, par cursus et discipline

	Licence		Master		Doctorat		Effectifs	Ensemble		
	Part en %	% non bacheliers	Part en %	% non bacheliers	Part en %	% non bacheliers		Part en %	Évolution	% non bacheliers
Droit, sciences politiques	7,5	84,1	13,1	86,6	35,5	91,2	21 912	10,5	-1,8 %	86,0
Sciences économiques, gestion	14,6	84,3	26,7	91,0	53,2	93,1	32 026	20,1	0,1 %	88,3
AES	11,7	80,3	14,0	94,0	14,3	100,0	3 614	11,9	-0,4 %	81,9
Pluri Droit, sciences éco, AES	13,1	65,5	18,9	98,1			477	14,6	-7,7 %	76,3
Total Économie, gestion, AES	13,9	83,2	26,0	91,2	53,1	93,1	36 117	18,7	-0,1 %	87,5
Arts, lettres, sciences du langage	12,8	95,6	29,7	96,6	45,7	94,7	16 738	18,2	1,4 %	95,8
Langues	11,3	94,1	24,6	93,2	42,6	94,1	15 399	13,9	-4,2 %	93,9
Sciences humaines et sociales	6,2	88,4	8,9	90,8	31,1	94,0	24 481	8,3	-1,7 %	90,3
Pluri Lettres, langues, sciences humaines	29,5	99,0	35,3	97,3	19,0	100,0	3 596	31,5	3,6 %	98,3
Total Arts, lettres, langues, SHS	9,5	93,0	13,8	93,2	36,2	94,2	60 214	11,8	-1,2 %	93,2
Sciences fondamentales et application	17,1	88,2	29,0	91,6	49,9	96,0	48 702	24,4	1,6 %	91,1
Sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers	7,3	86,7	20,3	90,0	31,7	94,4	12 452	13,8	4,5 %	90,1
Pluri Sciences	10,0	88,9	34,4	96,7	12,9	100,0	2 026	12,3	-23,6 %	91,0
Total Sciences	13,4	88,0	27,0	91,4	42,3	95,5	63 180	20,6	1,1 %	90,9
STAPS	1,9	91,1	6,0	91,5	19,6	95,1	1 489	2,5	-6,9 %	91,5
Total disciplines générales	10,2	88,5	18,9	91,2	39,8	94,5	182 912	14,3	-0,3 %	90,4
Médecine	7,8	92,4	7,9	85,1	20,4	87,7	11 526	8,0	5,0 %	85,8
Odontologie	25,0	100,0	4,3	79,3	9,7	66,7	444	4,4	-0,9 %	79,5
Pharmacie	10,8	95,3	4,0	71,2	32,3	88,7	1 037	4,4	-8,0 %	73,6
Pluri Santé	4,3	66,5	97,9	100,0			2 516	4,5	6,5 %	67,8
Total Santé	5,0	74,6	7,2	83,9	21,7	87,6	15 523	6,6	4,1 %	81,9
IUT Secondaire	4,4	91,5					2 201	4,4	-3,4 %	91,5
IUT Tertiaire	2,1	80,8					1 504	2,1	1,5 %	80,8
Total IUT	3,0	87,2					3 705	3,0	-1,5 %	87,2
Total universités	9,0	87,9	15,6	90,3	39,3	94,4	202 140	12,4	0,0 %	89,7
Total université y compris EE*	8,9	87,7	15,7	90,1	39,2	94,7	209 287	12,5	-	89,6

* EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré)

Note de lecture : 13,9% des étudiants inscrits en sciences économiques-gestion, en cursus licence, sont des étrangers en mobilité internationale

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

tandis que celles des étudiants provenant d'un pays hors Union européenne stagnent sur la même période (+0,6 %), après avoir augmenté de 3,8 % entre les rentrées 2017 et 2018.

Le nombre d'étudiants en mobilité varie très différemment selon le cursus : par rapport à la rentrée 2018, ils sont moins nombreux en cursus doctorat (-3,4 %) alors qu'ils augmentent très légèrement en licence (+0,9 %). En cursus master, leur nombre stagne.

Les étudiants européens sont moins inscrits, quel que soit le cursus (-1,3 % en licence, -3,4 % en master, -7,2 % en doctorat). Les étudiants extracommunautaires sont davantage présents en cursus licence : +1,3 %. Leur nombre stagne en master (+0,6 %) et diminue en doctorat (-2,5 %). La part des étudiants en mobilité varie également nettement d'un cursus à l'autre : si près de quatre étudiants sur dix (39,3 %) inscrits en doctorat sont des étrangers en mobilité internationale, c'est le cas de 15,6 % des

étudiants en cursus master et de 9,0 % de ceux en cursus licence. À la rentrée 2019, ces proportions diminuent : de 0,1 point en cursus licence (88 600 étudiants), ainsi qu'en cursus master (91 100 étudiants) et de 0,2 en doctorat (22 500 étudiants).

Les étudiants en mobilité internationale sont davantage inscrits dans les sciences en général où ils représentent 20,6 % des inscrits et notamment en sciences fondamentales et applications puisqu'un quart des inscrits sont des étudiants en mobilité internationale. On les retrouve également en sciences économiques et gestion (20,1 %) et en arts, lettres et sciences du langage (18,2 %). Dans les disciplines de santé, même s'ils ne représentent que 6,6 % des inscrits, leur nombre augmente de 4,1 % par rapport à la rentrée précédente.

À l'université, six étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix sont inscrits, à parts égales, en sciences et en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, soit respectivement 31,3 % et 29,8 %.

Les étudiants africains plébiscitent toujours plus la France pour leurs études et représentent un peu plus d'un étudiant en mobilité internationale sur deux en université (53 %). Les étudiants algériens et tunisiens sont moins nombreux en France (respectivement -7,7 % et -4,1 %) mais les étudiants venant du Sénégal et du Maroc sont davantage présents (+9,0 % et +2,7 %). Les étudiants européens représentent 19 % des étudiants en mobilité internationale et plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne (82 %). Les étudiants asiatiques représentent 19,2 % des étudiants en mobilité internationale, et les étudiants américains 8,6 %. Les trois nationalités les plus représentées restent les mêmes : les étudiants marocains (25 200), devant les algériens (22 100) et les chinois (13 800).

Diane Marlat,
Cyrielle Perraud-Ussel,
MESRI-SIES

ANNEXE - Effectifs universitaires en 2019-2020 par université et par académie

Universités et académies	Effectifs	Évolution	Nouveaux entrants	Évolution
Aix-Marseille	64 562	2,6%	12 671	1,5%
Avignon	6 946	-0,1%	1 983	-2,2%
Aix-Marseille*	74 157	1,8%	14 654	1,0%
Amiens	26 792	1,4%	6 702	0,4%
Amiens*	28 626	1,1%	6 702	0,4%
COMUE Université Bourgogne Franche Comté	1 997	4,3%		
Besançon	20 562	1,9%	4 553	-2,2%
Besançon*	23 552	1,7%	4 553	-2,2%
Bordeaux	48 447	-0,5%	9 061	-3,9%
Bordeaux III	15 301	-0,8%	3 657	-0,5%
Pau	12 619	3,2%	3 060	-7,5%
Bordeaux*	78 736	-0,3%	15 778	-3,8%
Clermont Auvergne	32 052	3,8%	6 503	-0,5%
Clermont-Ferrand*	33 118	3,7%	6 503	-0,5%
Corse	3 941	1,9%	1 031	1,3%
Corse*	4 274	2,2%	1 031	1,3%
Université Gustave Eiffel***	12 079	2,3%	2 324	-6,6%
COMUE Université Paris-Est	1 364	0,5%		
Paris VIII	23 148	-1,6%	4 208	-4,9%
Paris XII	29 546	3,3%	6 789	-1,0%
Paris XIII	21 592	1,1%	5 178	-2,9%
Créteil*	92 153	1,2%	18 499	-3,2%
Dijon	27 900	3,0%	6 408	0,3%
Dijon*	29 182	2,4%	6 408	0,3%
Université Grenoble Alpes***	46 353	0,9%	9 832	-1,7%
Chambéry	13 733	3,4%	3 244	2,0%
Grenoble	61 936	1,1%	13 076	-0,8%
Institut d'études politiques de Lille**	1 542		139	
Artois	12 157	5,4%	3 181	2,6%
Lille**	66 220	0,7%	13 422	4,0%
Littoral	9 668	6,3%	2 543	-0,5%
Université Polytechnique des Hauts de France***	12 352	5,0%	2 742	-1,2%
Lille*	107 400	2,2%	22 027	2,6%
Limoges	16 858	2,9%	3 835	2,2%
Limoges*	17 455	2,8%	3 835	2,2%
Institut d'études politiques de Lyon**	1 714		174	
Lyon I	37 468	2,6%	6 365	1,3%
Lyon II **	26 998	-1,5%	5 048	-17,6%
Lyon III	25 710	-5,9%	4 357	-5,5%
St-Etienne	18 240	-1,9%	4 615	-4,0%
Lyon*	114 555	-1,5%	20 559	-6,7%
Montpellier	42 481	2,8%	7 171	3,6%
Montpellier III	20 975	7,3%	4 808	5,3%
Nîmes	4 836	7,4%	1 575	0,1%
Perpignan	8 768	-0,8%	1 957	-6,1%
Montpellier*	79 642	3,3%	15 511	2,4%
Lorraine	58 759	1,7%	11 704	-0,7%
Nancy-Metz*	60 891	1,5%	11 704	-0,7%
Angers	24 213	5,1%	5 534	8,4%
Le Mans	10 029	3,3%	2 781	7,0%
Nantes	36 473	2,3%	7 985	-2,9%
Nantes*	74 275	3,2%	16 300	2,3%
Université Côte d'Azur***	28 407	0,5%	5 844	0,0%
Toulon	10 280	7,9%	2 543	6,6%
Nice*	39 977	2,1%	8 387	1,9%
Orléans	16 555	1,4%	3 975	-8,6%
Tours	25 637	1,8%	5 890	-0,4%
Orléans - Tours*	44 229	1,2%	9 865	-3,9%
Le Havre	7 445	-2,3%	1 821	-9,6%
Rouen	28 876	3,3%	6 648	3,1%

Universités et académies	Effectifs	Évolution	Nouveaux entrants	Évolution
Caen	27 507	2,3%	6 602	-0,9%
Normandie****	66 809	1,9%	15 071	-0,3%
Université de Paris***	53 979	-3,3%	8 294	-3,9%
Université Paris Sciences et Lettres***	650	-15,1%	145	-2,7%
COMUE Université Paris Lumières	68	-28,3%		
Paris I	40 261	0,5%	5 762	4,1%
Paris II	17 560	1,0%	2 582	-12,1%
Paris III	15 978	-0,9%	2 813	-8,6%
Sorbonne Université	45 343	-2,6%	7 087	11,4%
Paris*	176 732	-1,8%	26 683	0,0%
La Rochelle	8 281	1,8%	2 008	0,6%
Poitiers	25 448	1,7%	5 509	-1,8%
Poitiers*	35 127	1,9%	7 517	-1,2%
Reims	23 295	3,1%	5 485	-1,2%
Reims*	24 431	3,0%	5 485	-1,2%
Institut d'études politiques de Rennes**	1 305		121	
Brest	20 506	3,4%	4 748	1,8%
Bretagne Sud	9 311	4,5%	2 077	-6,9%
Rennes I **	26 692	2,9%	4 803	4,4%
Rennes II	20 435	0,5%	5 279	-4,0%
Rennes*	80 886	2,0%	17 028	-0,5%
Mulhouse	10 237	2,1%	2 405	-0,2%
Strasbourg	49 532	1,8%	8 289	-0,1%
Strasbourg*	61 492	1,7%	10 694	-0,1%
Insitut national universitaire d'Albi	3 790	0,6%	1 129	0,2%
Toulouse I	20 805	0,3%	3 988	-1,2%
Toulouse II	26 955	2,0%	5 634	9,5%
Toulouse III	29 914	-0,3%	6 213	-0,4%
Toulouse*	84 490	0,7%	16 964	2,5%
Cy Cergy Université***	17 034	11,7%	4 265	8,4%
Evry-Val-d'Essonne	9 461	2,4%	2 755	-4,3%
Paris X	30 656	2,9%	5 869	-3,9%
Université Paris Saclay***	32 242	0,9%	3 861	-5,4%
Versailles-Saint-Quentin	15 144	0,7%	3 378	-2,8%
Versailles*	109 391	2,7%	20 128	-1,7%
Total France métropolitaine*	1 603 516	1,2%	314 962	-0,6%
Mayotte*	1 123	8,4%	454	50,3%
Antilles	10 033	4,4%	2 792	3,1%
Guadeloupe*	10 985	3,1%	2 792	3,1%
Guyane	3 127	9,0%	1 082	2,6%
Guyane*	3 802	5,6%	1 082	2,6%
La Réunion	14 448	4,9%	4 947	4,4%
La Réunion*	15 924	5,1%	4 947	4,4%
Total DROM*	31 834	4,6%	9 275	5,3%
France métr. + DROM*	1 635 350	1,3%	324 237	-0,5%
CY Cergy Université	24 808	-	4 803	-
Université Côte d'Azur	29 954	-	5 851	-
Université de Paris	53 979	-	8 294	-
Université Grenoble Alpes	54 560	-	10 151	-
Université Gustave Eiffel	15 367	-	2 665	-
Université Paris Saclay	42 070	-	3 861	-
Université Paris Sciences et Lettres	17 583	-	1 690	-
Université Polytechnique des Hauts de France	12 510	-	2 765	-
France métr.+DROM* y compris EE (membres+composantes inclus)***	1 675 091	-	327 010	-

* y compris Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

**3 instituts d'études politiques ont remonté leurs données en propre cette année; leurs effectifs étaient portés sur les universités de rattachement en 2018-2019. Les évolutions de ces dernières sont calculées à champ constant (en incluant les IEP)

***Ces établissements expérimentaux (EE) se sont créés en janvier 2020 (*encadré*); dans le tableau, seules leurs parties universitaires sont prises en compte, sauf en fin de tableau où sont inclus, dans les effectifs de ces établissements, également les inscriptions dans les écoles membres ou composantes, hors université.

****Les académies Rouen et Caen ont fusionné en janvier 2020 pour devenir l'académie de Normandie

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE sauf mention contraire

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Champ, source et définitions

Champ : les 57 universités françaises (France métropolitaine + DROM), institut national universitaire d'Albi, centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, université de Lorraine, IEP de Lyon, Lille et Rennes, trois Communautés d'universités et d'établissements (COMUE), qui délivrent elles-mêmes des diplômes (« Université Paris-Est », « Université Paris Lumières » et « Université Bourgogne-Franche-Comté »), et huit universités expérimentales « Université de Grenoble Alpes », « Université Côte d'Azur », « Université Paris Saclay », « Université Paris Sciences et Lettres », « Université de Paris », « Université Gustave Eiffel », « CY Cergy Université » et « Université Polytechnique des Hauts de France ».

L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est maintenue dans le champ « SISE-Universités », les formations qu'elle propose étant très majoritairement de nature universitaire. Elle comprend les formations de l'ex-institut national polytechnique de Lorraine. L'université Clermont Auvergne a été créée par fusion des universités Clermont Ferrand I et Clermont Ferrand II, le 1^{er} janvier 2017. L'université de Lille et Sorbonne Université ont été créées au 1^{er} janvier 2018 par fusion, respectivement, des trois universités lilloises et des universités Paris 4 et Paris 6.

Source : enquête SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant) - Inscriptions, qui recense les inscriptions acquittées par les étu-

dants. Les données publiées ici sont les données définitives relatives à l'année 2019-2020. La situation est observée au 15 janvier 2020. Cette date permet de tenir compte des inscriptions tardives mais exclut les étudiants ayant abandonné rapidement et ceux ne s'inscrivant qu'en février dans le cadre de la semestrialisation des cursus LMD.

Parmi leurs éventuelles multiples inscriptions dans une même université, une seule – dite **principale** – est retenue lors du décompte de la population étudiante universitaire. Les étudiants sont donc comptabilisés en tant que personnes physiques dans les établissements.

Les **nouveaux bacheliers** sont des étudiants qui, ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session, s'inscrivent en première année de cursus licence ou parfois de master dans l'enseignement supérieur universitaire (les titulaires d'une équivalence ne sont pas comptabilisés comme nouveaux bacheliers).

Les **effectifs inscrits dans les IUT** regroupent les étudiants qui y préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un diplôme post-DUT.

Cursus et diplômes

Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé.

L'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus :

- **le cursus licence** regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac +2 (DUT notamment) ou bac +3 (licences LMD (licences dites générales, licences professionnelles), post-DUT, certaines formations paramédicales, les diplômes d'établissement, etc.);

- **le cursus master** comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac +4 ou bac +5 (masters LMD, formations d'ingénieur, certaines formations médicales et paramédicales comme les diplômes d'État de docteur en chirurgie dentaire, en médecine, en pharmacie, le diplôme d'État de sage-femme, les diplômes d'études spécialisées (DES et DESC), etc.);

- **le cursus doctorat** ne comprend que les doctorats d'État et les habilitations à diriger des recherches. Les docteurs en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire, qui font une thèse d'exercice et non une thèse de recherche, sont comptabilisés en cursus master.

Les étudiants en **mobilité internationale** sont des étudiants de nationalité étrangère qui sont venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études après une scolarité dans leur pays d'origine. Sont considérés comme tels les étudiants étrangers titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger (dans les établissements de l'AEEF), inscrits dans un programme d'enseignement en France. La mobilité internationale inclut la **mobilité diplômante** et la **mobilité d'échange**.

Pour en savoir plus

- Marlat D., Perraud-Ussel C. « Les effectifs universitaires en 2019-2020 », *Note Flash* n° 7, MESRI-SIES, juin 2020.
- Marlat D., Perraud-Ussel C. « Les effectifs en IUT en 2019-2020 », *Note Flash* n° 8, MESRI-SIES, juin 2020.
- Marlat D., Perraud-Ussel C., Yvon C. « Les effectifs en INSPE en 2019-2020 », *Note Flash* n° 9, MESRI-SIES, juin 2020.
- Ndao G. « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2019-2020 en progression constante », *Note d'Information* n° 20, MESRI-SIES, décembre 2020.
- Marlat D., Guiberteau V. « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2018-2019 », *Note d'Information* n° 3, MESRI-SIES, janvier 2020.
- « Résultats définitifs de la session 2019 du baccalauréat : les candidats de la voie professionnelle obtiennent plus souvent une mention qu'à la session 2018 », *Note d'Information* n° 20-10, MENJ-Depp, mars 2020.
- *Repères et références statistiques (RERS)*, chapitre 6 et fiches 10.08 et 10.09.